

La valeur limite de particules fines a été dépassée huit fois en onze jours

VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2013

[Mariana Eduardo Postez un commentaire](#)

POLLUTION • Les niveaux de particules fines ont franchi le seuil de tolérance à Genève. Quelles sont les mesures prises pour lutter contre cette nuisance?

La valeur limite de la pollution aux particules fines a été dépassée huit fois au cours des seuls onze derniers jours à Genève. Ces particules, les PM10, ont une dimension inférieure ou égale à dix microns – valeur à partir de laquelle elles ne sont plus retenues par les fosses nasales et le pharynx, et pénètrent profondément dans les poumons, augmentant ainsi les risques de cancer. Or, selon l'Ordonnance sur la protection de l'air (Opaïr), cette limite ne doit pas être dépassée plus d'une fois par année, pour ce qui concerne les PM10. Quelles mesures ont-elles été prises pour réduire cette pollution?

La «valeur limite» journalière a été fixée par la Confédération à 50 microgrammes par mètre cube. Elle correspond au seuil à partir duquel les taux de particules fines dans l'air peuvent être dangereuses pour la santé, explique Benoît Lazzarotto, responsable du Réseau d'observation de la pollution de l'air genevois. Toutefois, aucune mesure publique n'est entreprise à ce niveau là à Genève. «C'est à partir de 75 microgrammes par mètre cube que les différentes régions suisses décident de manière commune si elles transmettent l'information au public», explique-t-il. Or, ces 75 microgrammes par mètre cube ont été dépassés les deux derniers jours en ville de Genève. Sans qu'aucune mesure de signalement ait été entreprise. «Pour que la mesure d'information soit déclenchée, le seuil doit être dépassé pendant trois jours d'affilée dans au moins trois stations de mesures, et dans deux cantons différents, précise le scientifique. Pour l'instant, la coordination romande estime que ce n'est pas le moment d'informer les citoyens, puisque seule Genève dépasse le seuil de 75 microgrammes par mètre cube.»

Toutefois, si les taux continuent à grimper, un avis de pollution sera envoyé aux médias, leur demandant d'alerter la population. Ils seront alors tenus de rappeler aux citoyens que «la pollution aux PM10 peut entraîner des inflammations des voies respiratoires», et de leur conseiller de «modérer les efforts physiques – qui augmentent le volume d'air inhalé». Il s'agira aussi d'éviter les autres facteurs irritants tels que le tabac, les solvants, et les fumées. Les personnes «sensibles», c'est-à-dire les jeunes enfants, les personnes âgées et celles souffrant d'asthme, se verront priées de rester chez elles.

Aucune mesure coercitive ne sera entreprise jusqu'au dépassement du seuil de 100 microgrammes par mètre cube – soit deux fois le taux limite instauré par la Confédération. A ce moment-là, la limitation de vitesse sur les autoroutes passera à 80 km/h, et tous les feux en plein air seront interdits. De quoi baisser les taux de pollution de l'air? Benoît Lazzarotto admet que ces mesures ne changeront pas grand-chose. «On ne peut pas non plus interdire l'utilisation de la voiture – principale cause de cette pollution. Le remède miracle serait qu'il pleuve, ou que le vent se lève.»

Dans le long terme, pour lutter contre les pics de pollution, le canton a mis en place un plan d'action pour les années 2013-2016 (voir notre édition du 30 avril dernier). Qui assurera un air pur à Genève d'ici à 2016? «Toujours pas. D'ici là, la population genevoise aura

augmenté, et le nombre de voitures circulant en ville aussi. Les taux de pollution seront donc probablement toujours dépassés.» Ce n'est donc pas demain que l'air de Genève sera pur.

Gerhard Tubandt, porte-parole de l'Association transports et environnement (ATE), craint que les mesures en vigueur actuellement à Genève ne soient pas suffisantes. «Il faudrait réduire le trafic automobile dans les villes pour réellement permettre une amélioration. Utiliser une voiture dans le centre ne fait pas sens», explique-t-il. Pour l'ATE, une solution serait d'instaurer des taxes de CO₂, ou d'introduire une taxe pour rouler en ville. «Les gens ont besoin d'une incitation financière.»

Le Courrier